



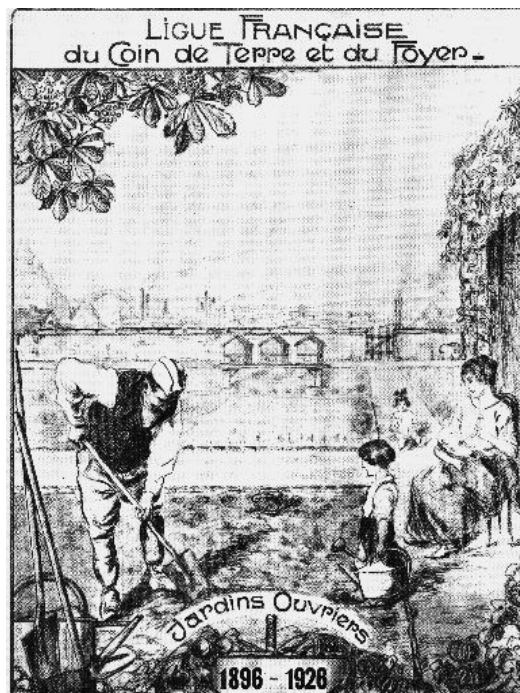
## LES JARDINS FAMILIAUX : UNE HISTOIRE MOUVEMENTEE, UN PAYSAGE MENACE DE STANDARDISATION

Les jardins familiaux constituent un phénomène étonnant pour qui s'y intéresse un peu. Ilots verts des banlieues ou lopins de terre enchâssés au cœur des villes, ce sont des espaces à part : lieux de survivance de pratiques potagères, ces jardins sont cependant un produit spécifiquement citadin, issu de la ville industrielle du 19<sup>ème</sup> siècle. Espaces à la fois publics et privés, individuels et collectifs, ils sont le support de pratiques quotidiennes populaires.

Autrefois appelés jardins ouvriers, ces parcelles de terrain cultivable sont mises à disposition de foyers de condition modeste dans un but de consommation familiale, en échange d'une cotisation très modique. Gérés par des associations, les jardins familiaux appartiennent en général à des municipalités, parfois à des industriels ou des mécènes. A charge des associations d'allouer les parcelles, de faire le lien entre propriétaire et jardiniers, de veiller au bon entretien des terrains. Clôturés, équipés d'un abri et d'un point d'eau, ces jardins s'intègrent le plus souvent à un ensemble de plusieurs dizaine de jardins semblables, d'une superficie moyenne de 250 m<sup>2</sup>.

Leur statut particulier fait des jardins familiaux un intéressant objet d'étude : depuis 20 ans, l'intérêt des historiens, ethnologues, sociologues et géographes s'est développé. Ces scientifiques contribuent à faire connaître le rôle des jardins dans la vie urbaine. Leur dimension historique est capitale. Fruit de nombreux aléas, leur évolution est fortement liée à celle de la société, mais aussi au changement de regard des urbanistes et des aménageurs. Depuis 20 ans, de nouvelles préoccupations sont apparues, entraînant le développement de pratiques nouvelles en matière d'aménagement et de paysage. S'y confrontent des opinions divergentes et des écoles de pensée contradictoires.

*Source : 100 ans d'histoire des jardins ouvriers. Ed° Creaphis 1996*



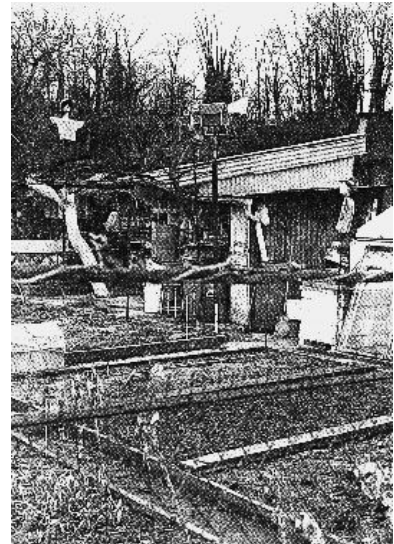
### Les origines du mouvement

Bien que les premières traces de jardins collectifs remontent au Moyen Age, les jardins ouvriers proprement dits n'apparaissent qu'au 19<sup>ème</sup> siècle. Les paysans en exode, devenus ouvriers de la révolution industrielle, viennent grossir les populations citadines et font renaître le besoin de prêt de terre.

La création des jardins ouvriers s'inscrit ainsi dans le grand mouvement catholique et social qui marque la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Ce courant idéologique est basé sur la défense de la famille, du foyer et de la petite propriété. Considéré alors comme un remède à la misère du peuple, le jardin permet de donner à chaque famille un minimum d'espace vital pour respirer et se reposer. Le jardin devient à la fois un complément correctif du travail industriel et un moyen de « détourner l'ouvrier du cabaret et de la révolution », donc d'assurer la paix sociale. Aux préoccupations morales se mêlent des préoccupations humaines, politiques et d'hygiène. Espace de santé, le jardin ouvrier trouve son fondement dans l'hygiénisme mais aussi dans la valeur salvatrice du travail de la terre, qui rattache l'homme au sol. On trouve là les racines de mythes anti-urbains. Cependant son rôle économique reste prépondérant, le jardin assurant une ressource alimentaire vitale.

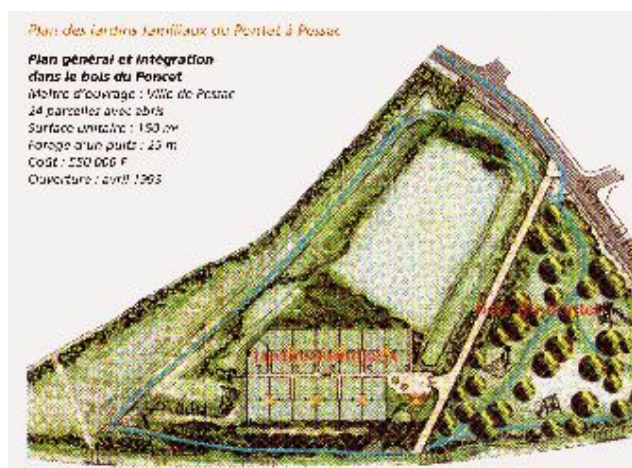
## De l'apogée des jardins ouvriers à leur déclin

Durant les deux guerres mondiales, périodes de pénurie alimentaire, les jardins ouvriers se développent fortement. En 1914-1918, des dizaines de milliers de citadins sont sauvés de la disette par les cultures légumières des jardins. Cet essor se traduit au plan juridique : les premiers textes relatifs aux jardins datent de 1940 et 1941. La loi du 26 Juillet 1952 substitue au qualificatif « d'ouvrier » celui de « familial » et permet aux organismes de jardins familiaux de bénéficier d'avantages. Cette évolution législative traduit l'implication nouvelle des pouvoirs publics dans l'acquisition et la gestion des jardins familiaux. Autrefois volonté de quelques hommes, leur développement devient affaire de tous. En 1943, on compte 250 000 parcelles cultivées en France.



Les jardins ouvriers à l'ancienne. *Source* : l'honneur des jardiniers. Florence Weber Belin 1998

Pourtant, la paix revenue, les jardins tombent dans l'oubli et le nombre de parcelles diminue considérablement. La priorité est à la reconstruction. Les aménageurs pensent habitat, équipements. A la merci de la spéculation foncière, la situation des jardins familiaux est précaire dans cette période de forte urbanisation. Les trente glorieuses sont ainsi l'époque de leur déclin. La nouvelle prospérité économique fait de leur rôle alimentaire une fonction désuète. Un nouveau style de vie, issu de la société de consommation et de loisirs, les relègue au second plan. Le jardin familial redevient synonyme de pauvreté. Seules quelques villes préservent les parcelles existantes.



Un exemple d'insertion de jardins familiaux dans un parc.  
*Source* : magazine BT, Avril 2000

Cette évolution sociale amène les pouvoirs publics à s'intéresser à la préservation des jardins familiaux. Ceux qui ont survécu constituent des réserves de verdure non négligeables. Les urbanistes et les aménageurs changent de regard sur ces espaces : ils les prennent peu à peu en compte dans les plans d'aménagement des villes en tant qu'espaces verts ou zones de loisirs. La législation évolue, avec la loi du 10 novembre 1976, qui apporte protection et garantie de remplacement en cas d'expropriation. Les jardins, mieux protégés, trouvent leur place dans la ville contemporaine.

Parfois intégrés à des opérations de requalification des grands ensembles urbains, leur intérêt réside aussi dans leur rôle socialisant d'espaces communautaires. A travers la convivialité et la vie associative qu'ils génèrent, ils peuvent être les instruments d'une politique d'insertion sociale et une réponse au « mal des banlieues ». L'évolution la plus significative est ainsi celle de leur vocation : les considérations alimentaires ont été remplacées ou complétées par un aspect environnemental et ludique. De lieu de production, les jardins familiaux sont devenus un élément social d'équilibre. Par ailleurs, ils équilibrent la ville et cet argument devient prédominant dans le discours des urbanistes.

Eglantine SIMONET- Travaux d'études, DESS PARME, Université de Provence, 2001, version courte

## Renouveau et évolution du regard des urbanistes

A partir de 1970, la situation économique se dégrade. Le processus qui avait amené la disparition progressive des jardins familiaux s'inverse : la crise et la remise en cause d'un certain modèle de développement font resurgir l'intérêt économique et alimentaire des jardins familiaux pour les populations défavorisées. Parallèlement, les mentalités évoluent et les thèses écologistes ont un succès croissant. Les citadins sont de plus en plus en demande de nature, de qualité du cadre de vie, tandis qu'apparaissent les critiques contre un urbanisme trop fonctionnel source de mal urbain.

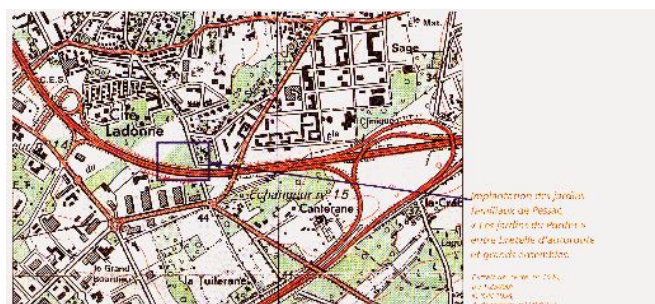
## Enjeux et controverses

Aujourd'hui, les jardins familiaux ont bonne presse et font l'objet d'une réelle volonté de protection de la part de la plupart des collectivités locales. Ils restent cependant sujets aux critiques de nombreux détracteurs.

Accusés d'être archaïques, les jardins familiaux représentent pour certains la devise « Travail, famille, patrie » du gouvernement de Vichy, image pourtant périmée des jardins. L'argument le plus fort à leur encontre est celui de la privatisation de l'espace au profit d'une minorité. Les jardins familiaux seraient une appropriation insidieuse et détournée du domaine public. Autres critiques, d'ordre esthétique : les jardins sont qualifiés de désordonnés, voire de « bidonvilles ». Traditionnellement leur aménagement est laissé à la libre initiative des jardiniers, ce qui produit un paysage anarchique.

A ces détracteurs, les partisans des jardins familiaux, de plus en plus nombreux, répondent que les jardins ont de multiples avantages. Pour un investissement modeste, ils répondent à une demande sociale. La création d'un ensemble de jardins collectifs coûte beaucoup moins cher que celle d'un espace vert public classique. Ses frais d'entretien et de gestion sont faibles pour la collectivité, car ce sont les associations et les jardiniers qui l'entretiennent.

Ilots de verdure, ces jardins participent à l'équilibre de la ville, au maintien de la trame verte urbaine. Tirant parti du moindre espace interstitiel, ils évitent que les espaces inoccupés soient transformés en décharges ou bidonvilles. On trouve ainsi des jardins le long des voies de chemin de fer, sur les terrains en bordure d'autoroute, sur les zones trop pentues pour être constructibles. Ils permettent en quelque sorte une optimisation de l'espace.



Les jardins familiaux occupent souvent, comme ici, les espaces interstitiels entre les infrastructures. *Source* : magazine BT avril 2000



Carte postale éditée par la Ligue du coin de terre et du foyer, années 1920. *Source* : 100 ans d'histoire des jardins ouvriers. Ed° Creaphis 1996

Un dernier argument en faveur des jardins familiaux est celui de leur valeur patrimoniale. Conservatoires de traditions rurales et maraîchères, ce sont des lieux de pratiques sociales spécifiques, liées à une culture populaire. Ils témoignent de l'évolution de la ville et de l'histoire des banlieues ouvrières. Leur rôle de conservatoire d'espèces végétales est également à souligner : y survivent certaines espèces de légumes devenues rares.

Cette reconnaissance de leur valeur historique a amené l'État à inscrire certains de ces jardins à l'inventaire des jardins historiques.

## Les nouvelles problématiques du paysage : une perception contrastée

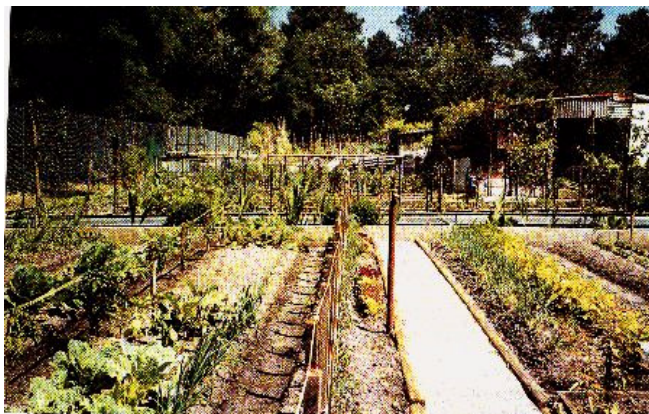
Face au reproche de paysage anarchique, les associations de gestion et de défense des jardins familiaux ont tenté de réagir. Le traditionnel aménagement libre par les jardiniers a fait place à des opérations d'aménagement réfléchi, reposant sur des conceptions d'ensemble. Par ailleurs, les initiatives des municipalités ont contribué au développement d'une politique de projet. Certaines villes ont fait appel à des architectes et des paysagistes pour concevoir cabanes, clôtures et organisation générale des jardins. Associé à un paysagiste professionnel, l'architecte Renzo Piano est ainsi intervenu à Villejuif, pour concevoir des abris esthétiques et fonctionnels. De la production paysagère spontanée, fruit de l'expression de singularités, les jardins familiaux tendent à produire aujourd'hui un paysage normé, répondant à une demande standard de paysage. Cette évolution ne va pas sans controverses. Deux types de perceptions et de conceptions s'opposent quand il s'agit d'apprécier le paysage des jardins familiaux.

Les partisans d'un urbanisme maîtrisé et d'une certaine esthétique urbaine affirment que les jardins ne peuvent survivre que s'ils s'intègrent de manière ordonnée et harmonieuse au paysage urbain. Or ils perçoivent le paysage du jardin familial classique comme laid et disgracieux parce que désordonné. Ils préconisent donc un aménagement ordonné de l'espace et visent, à travers une conception d'ensemble mais aussi dans les détails, à définir un paysage type. Cette conception tend également à éviter les dérives possibles de l'appropriation de l'espace par les locataires.

Cette tendance est rejetée d'un autre côté par ceux qui pensent que le paysage traditionnel, dans son anarchie et sa liberté, est plus riche, plus authentique. La cabane de bric et de broc est ainsi vue comme l'expression d'un art populaire et d'une liberté créatrice qui laisse place aux singularités de chaque jardinier et lui permet de s'approprier son espace de détente. L'apparence chaotique des jardins échappe ainsi à la rationalité technique urbaine contemporaine.

### Perspectives...

L'intégration planifiée des jardins familiaux dans le paysage urbain est-elle la condition inévitable de leur survie ? Faut-il les considérer comme un patrimoine culturel et paysager à préserver ? Faut-il oser un autre regard, concevant ces lieux comme des espaces de liberté informelle ?



Les éléments typiques des jardins familiaux : plates-bandes tirées au cordeau, allées bien délimitées, point d'eau, clôtures, abri au décor personnalisé. *Source* : magazine BT avril 2000

Espaces de recyclages et de transgression, les jardins familiaux allient ordre et chaos. Ce sont des territoires décalés, qui préservent un temps à part dans la ville. Cette vision du paysage des jardins familiaux rejette la planification des urbanistes, qui produit un paysage normé, uniformisé. Avec la standardisation, risquent de se perdre l'expression de la culture populaire et une certaine humanité. L'aménagement contrôlé des jardins familiaux devient alors un enjeu politique et social.

Interroger les jardins familiaux, c'est interroger le rapport entre une culture de l'autonomie et un univers urbain soumis à la standardisation. Les jardins oscillent entre risque d'uniformité et risque de rejet par les acteurs qui font la ville. La demande d'intégration au site ne peut être ignorée. Eviter un dessin trop monotone des parcelles, définir des abris laissant une marge de personnalisation sans nuire à l'effet d'ensemble... autant de solutions qui peuvent être envisagées. Entre ordre et anarchie, il faut espérer que la poésie des jardins familiaux trouvera une nouvelle voie d'expression.